

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	28.01.2014	13:23		DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s): Groupe PopVertsSol	Lié à:
Titre: Amendement au postulat du groupe vert/libéral 13.177, du 5 novembre 2013, Développement du campus de l'innovation à Neuchâtel et création de celui de la formation professionnelle dans le Haut	ad 13.177
<p>Contenu:</p> <p><i>Titre: Développement du campus de l'innovation à Neuchâtel et création de celui de la formation professionnelle dans le Haut</i></p> <p><i>Dans l'optique de la répartition des tâches dans le domaine de la formation et de la recherche dans le canton, le Conseil d'Etat est chargé d'étudier la possibilité de transférer les filières de formation du GPLN à La Chaux-de-Fonds ou au Locle, et de prévoir la réaffectation des locaux qu'il occupe actuellement dans le cadre du campus de l'innovation qui a émergé autour du CSEM et de Microcity.</i></p> <p>Remplacé par:</p> <p>Développement du campus de l'innovation</p> <p>Le Conseil d'Etat est chargé d'étudier à moyen terme quels seront les besoins d'extension du campus de l'innovation qui a émergé autour du CSEM et de Microcity. Si une extension semble essentielle à future, le Conseil d'Etat est prié d'étudier les différentes possibilités.</p>	
Motivation (facultatif):	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Daniel Ziegler	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER